

## ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Le Président de la communauté d'Agglomération du Cotentin,

**Vu** le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2143-3,

**Vu** la loi n°2005-102 du 11 février 2005,

**Vu** la délibération n° DEL-2017-111 portant sur la création et composition de la commission intercommunale pour l'accessibilité.

**Vu** l'arrêté n°114/2017 du 10 aout 2017, portant nomination des membres de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

**Considérant** que cette commission est composée de manière paritaire entre :

- représentants de la communauté d'agglomération,
- représentants d'associations ou organismes représentants :
  - les personnes en situation de handicap,
  - Les personnes âgées,
  - Les acteurs économiques,
  - Autres usagers du territoire.

### ARRÊTE

**Article 1 :** Les représentants ci-après sont désignés pour siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées :

#### PRESIDENCE

Fonction	Délégation	Représentants
Président	Communauté d'Agglomération	M. VALENTIN
Conseillère déléguée	Accessibilité	Mme GOSSWILLER

#### Rattachement au titre de leur délégation

Fonction	Délégation	Représentants
Vice-Président	Habitat et Accessibilité	M. LEMYRE
Vice-Président	Transport et Mobilité	M. LEFEVRE
Vice-Président	Equipements structurants et de la santé	M. COQUELIN
Vice-Présidente	Aménagement de l'espace	Mme DRUEZ
Vice-Président	Politique de la Ville	M. LINCHENEAU
Conseiller Délégué	Transport urbain	M. CATHERINE

### Représentation territoriale

Pôle de territoire	Représentants
Les Pieux	M. BOTTIN
Côte des Isles	M. ADE
Douve et Divette	M. HENRY
Saint-Pierre Eglise	MME DUCOURET
Montebourg	Mme AMIOT

### Elus sur proposition de la commission aménagement de l'espace

Pôle de territoire	Représentants
Les Pieux	M. LEMONNIER
Cœur Cotentin	Mme MARTIN
Cherbourg en Cotentin	Mme LEFAIX-Veron

### Associations

Associations représentant les personnes en situation de handicap		
Nom Association	Titulaire ou suppléant	Représentants
APF	Titulaire	Mme ANQUETIL
FNATH	Titulaire	M. BEAUFILS
ENSEMBLE	Titulaire	M. L'HOMME
RETINA	Titulaire	M. LANGLOIS
ADSMM	Titulaire	M HERVE
ACAIS	Titulaire	M. GRUSON
HIC	Titulaire	Mme DOREY
ASCEM (ASCOM)	Suppléant	Mme CHOPIN
HABITAT ET HUMANISME	Titulaire	Mme MOREL
ADAPT	Suppléant	Mme RENET

Acteurs économiques		
Nom Organisme	Titulaire ou suppléant	Représentants
CCI Ouest-Normandie Délégation Cherbourg-Cotentin	Titulaire	Mme LECOFFRE
Chambre des métiers et de l'artisanat	Titulaire	M. LENOIR
SA HLM Cotentin	Titulaire	M. FRANCOISE

Représentants des personnes âgées		
Nom Association	Titulaire ou suppléant	Représentants
CLIC Ouest	Titulaire	M. LAMOTTE
CLIC Est	Titulaire	Mme VILLETTE

Représentants des Usagers		
Nom Association	Titulaire ou suppléant	Représentants
UDAF	Suppléant	M. PARIS
Familles Rurales	Titulaire	Mme TOLMER
UFC Que Choisir	Suppléant	M. MAUBRAY

**Article 2 :** En cas d'empêchement, les personnes désignées ci-dessus pourront se faire représenter.

**Article 3 :** Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°117/2017.

**Article 4 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise :

- A Monsieur le sous-préfet de Cherbourg,
- Aux personnes intéressées,
- Aux associations concernées.

Acte rendu exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le : 30/05/2018  
et publication ou notification  
du : 30/05/2018

Fait à Valognes, le 25 mai 2018

Le Président



Jean-Louis VALENTIN

